La Fédération est fière de l’élection de Gérard Raymond à la présidence de France Assos Santé

Gérard Raymond, engagé depuis plus de 20 ans dans la démocratie sanitaire a été élu aujourd’hui Président de France Assos Santé, union regroupant plus de 80 associations agréées. La Fédération est fière de cette élection consacrant le dévouement, depuis de nombreuses années, d’un patient determiné à faire progresser les droits individuels et collectifs des patients diabétiques.

Portrait d’un militant engagé au service du collectif

Gérard Raymond est patient diabétique de type 1, dirigeant associatif bénévole. Il a oeuvré en 1985 avec une équipe de professionnels de l'hôpital de Toulouse pour le développement de l’activité physique et sportive chez les personnes atteintes de diabète, puis il a créé une association de patients en Midi-Pyrénées et s’est rapidement retrouvé au bureau national de la Fédération Française des Diabétiques. Il a beaucoup œuvré pour faire de l’association un véritable acteur de santé et traduire concrètement la conviction que des patients peuvent, s’ils sont formés, accompagner d’autres patients : c’est la naissance du concept de Patient Expert AFD et de l’accompagnement « Elan solidaire ». Président de la Fédération Française des Diabétiques, de 2015 à 2019, il est depuis janvier 2019 Vice-Président, en charge du plaidoyer de la Fédération.

Gérard Raymond est un militant associatif, engagé dans la construction de la démocratie sanitaire dès la première heure avec sa contribution à la fondation du Collectif Interassociatif Sur la Santé (CISS). Il a contribué, depuis 2016, aux côtés d’Alain-Michel Ceretti, comme vice-président, à bâtir le projet stratégique de France Assos Santé. La présidence de France Assos Santé, est pour Gérard Raymond le temps de construire des actions et les développer pour positionner France Assos Santé comme le pilier de la démocratie en santé, tant au plan national qu’au niveau territorial.

La Fédération soutiendra le nouveau Président et son équipe dans ses actions.

Crédit photo : © Vincent Macher